# **Ordonnance de prévention : TEST LETHEUX**

Des conseils de prévention vous sont proposés ci-dessous, pour les principales expositions professionnelles potentielles pouvant générer des risques pour la santé (accident ou maladie), dans votre métier.

**Pour votre santé, protégez-vous !**

Pour éviter les accidents :

* Disposer d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur
* Signaler à votre hiérarchie tout défaut de sécurité
* Utiliser les outils ou le matériel adaptés à l'activité

Protégez-vous des agents biologiques :

* Laver et désinfecter systématiquement les équipements après utilisation

Protégez-vous des TMS :

* Régler le plan de travail et/ou le siège mis à disposition
* Respecter les temps de pauses

**Consulter votre médecin du travail en cas de grossesse ou de projet de grossesse**

**Consulter régulièrement dans votre entreprise les informations et formations disponibles en santé et sécurité au travail**

**En cas d'accident, faites le 15**

Fiche Remise par :

Date : 21/10/2025